C'est quoi, un risque professionnel ?

Les points clés à garder sous la main

Les 4 notions clés

NOTION	DÉFINITION	EXEMPLE
Danger	Ce qui peut causer un dommage.	Une machine, un produit chimique, une posture répétée.
Risque	La rencontre entre un danger et une personne exposée.	Un salarié qui utilise ce produit sans protection.
Gravité	Les conséquences si l'accident ou la maladie survient.	Une coupure légère n'a rien à voir avec une chute de hauteur.
Probabilité	La fréquence à laquelle la situation se présente.	Une tâche réalisée une fois par an ou plusieurs fois par jour.

Gravité croisée avec probabilité = niveau de priorité. Ce qui est à la fois grave et fréquent passe en premier.

Les chiffres à connaître

- **549 614 accidents du travail** avec arrêt ont été reconnus en France en 2024, soit environ 1 500 par jour.
- **Les troubles musculosquelettiques (TMS)** représentent près de 9 maladies professionnelles reconnues sur 10.
- **La manutention manuelle** est la première cause d'accident du travail.

Des exemples par secteur

- **Garage :** produits chimiques, travail sous un véhicule, bruit.
- **Salon de coiffure :** produits capillaires, station debout prolongée, gestes répétitifs.
- **Bureau :** travail sur écran, postures, charge de travail, stress, isolement.

© MaPrev — maprev.fr · Document gratuit, réservé à un usage interne à votre entreprise · Toute reproduction, modification, revente ou diffusion à des tiers sans autorisation est interdite.

Un risque n'est pas seulement physique

Les **risques psychosociaux** (stress, tensions, violences internes ou externes) sont des risques professionnels à part entière. Ils doivent être évalués comme les autres et figurer dans le DUERP.

La méthode en 3 étapes

1. **Observer** un poste de travail : ce que fait la personne, avec quels outils, dans quel environnement.
2. **Lister** toutes les situations qui pourraient causer un dommage, même si rien n'est encore arrivé.
3. **Classer** chaque situation selon sa gravité et sa probabilité pour définir les priorités.

Astuce : raisonnez par **unité de travail** (un poste, un métier ou un lieu), et interrogez les salariés concernés. Ils connaissent mieux que personne les difficultés de leur poste.

À retenir

Identifier ses risques ne demande pas d'être expert : il suffit d'observer, de lister et de classer, poste par poste.

Pour passer à l'action, le questionnaire MaPrev reprend cette méthode et vous guide poste par poste, selon votre activité : **maprev.fr**.

© MaPrev — maprev.fr · Document gratuit, réservé à un usage interne à votre entreprise · Toute reproduction, modification, revente ou diffusion à des tiers sans autorisation est interdite.